



# **RAPPORT DU JURY**

**SESSION 2025**

**CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS  
DE COMMISSAIRE AUX COMPTES  
CAFCAC**

**EPREUVE D'APTITUDE AUX FONCTIONS  
DE COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EAFCAC**

## Préambule

Le jury s'est réuni à deux reprises dans les locaux de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes au cours de l'année 2025 :

- Vendredi 4 juillet à 9h30 : Réunion de choix de sujets
- Lundi 1<sup>er</sup> décembre à 14h00 : Réunion de délibération

Les épreuves du CAFCAC ont eu lieu :

- du 7 au 10 octobre 2025 à Paris - Espace Charenton (écrites)
- du 3 au 28 novembre 2025 à Paris – CNCC (orales).

Les épreuves de l'E AFCAC ont eu lieu :

- lundi 6 octobre 2025 à Paris - CNCC (écrites)
- mercredi 13 novembre 2025 à Paris – CNCC (orales).

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, la correction des copies s'est faite de façon dématérialisée via l'outil VIATIQUE.

L'analyse des résultats appelle de manière très classique, des observations générales sur la session qui vient de se terminer (1.) mais aussi quelques commentaires spécifiques pour chacune des trois épreuves (2.).

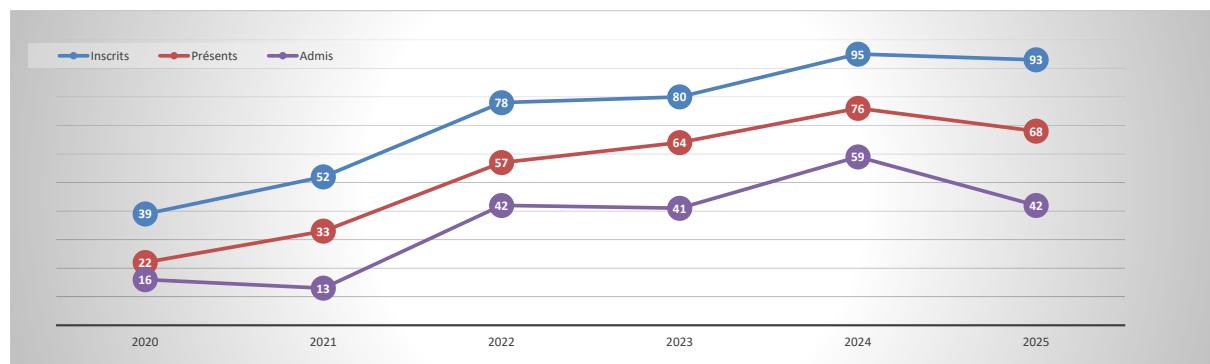
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'admission au CAFCAC est à présent prononcée sur l'ensemble des notes obtenues aux épreuves écrites et aux épreuves orales.

### 1. Remarques générales sur les résultats de la session

93 personnes se sont inscrites à la session 2025 parmi lesquelles 68 se sont présentées aux épreuves écrites soit un taux de présence de 73 %.

42 personnes ont été admises au CAFCAC, soit 62 % des personnes présentes.

Voici les statistiques observées depuis la session 2020 :



## 2. Les remarques spécifiques à chacune des épreuves

### A. Epreuves écrites

#### a. Comptabilité & Audit

Cette épreuve d'une durée de 5 heures est affectée d'un coefficient 4.

Il s'agit d'une épreuve écrite qui se compose d'un QCM, d'un cas pratique et de deux situations.

- Moyenne : 10,06/20
- Note la plus basse : 5,63/20
- Note la plus haute : 15,25/20
- Nombre de notes supérieures à 10/20 : 39
- Nombre de notes éliminatoires inférieures à 6/20 : 1

	Sur les sessions antérieures					
	#	Moy	-	+	>10	NE
<b>2020</b>	22	10,25	6,88	13,41	13	0
<b>2021</b>	33	8,48	2,88	13,13	11	4
<b>2022</b>	57	10,07	6,16	14,38	27	0
<b>2023</b>	64	10,15	5,31	15,47	40	4
<b>2024</b>	76	9,39	4,28	12,59	29	3

Les résultats de la session 2025 s'inscrivent dans la lignée des résultats observés sur les dernières années.

#### b. Droit appliqué à la vie des affaires

Cette épreuve écrite d'une durée de 4 heures est affectée d'un coefficient 3.

Elle se décompose en 2 parties principales : Droit des affaires & Fiscalité.

Chaque partie comprend un QCM et l'étude de cas ou de situations pratiques pouvant être complétée par le commentaire d'un ou de plusieurs documents.

- Moyenne : 9,98/20
- Note la plus basse : 4,19/20
- Note la plus haute : 14,63/20
- Nombre de notes supérieures à 10/20 : 35
- Nombre de notes éliminatoires inférieures à 6/20 : 2

	Sur les sessions antérieures					
	#	Moy	-	+	>10	NE
<b>2020</b>	22	10,56	5,92	13,25	16	2
<b>2021</b>	33	11,48	6,53	16,29	24	0
<b>2022</b>	57	10,11	4,63	15,67	27	2
<b>2023</b>	64	9,65	3,25	13,21	28	2
<b>2024</b>	76	10,01	3,88	14,08	40	3

Le tableau ci-dessous présente les notes en distinguant la partie « droit » de la partie « fiscalité »

		#	Moy	-	+
<b>2020</b>	Droit (sur 11)	22	6,79	3,5	9
	Fiscalité (sur 9)	22	4,25	2,17	6,92
<b>2021</b>	Droit (sur 11)	33	6,71	4,13	8,84
	Fiscalité (sur 9)	33	4,77	1,79	8,04
<b>2022</b>	Droit (sur 11)	57	5,72	2,34	8,75
	Fiscalité (sur 9)	57	4,39	1	6,84
<b>2023</b>	Droit (sur 11)	64	5,53	2,92	7,75
	Fiscalité (sur 9)	64	4,12	0,33	6,58
<b>2024</b>	Droit (sur 11)	76	5,41	2,08	7,67
	Fiscalité (sur 9)	76	4,59	1,33	7,21
<b>2025</b>	Droit (sur 11)	68	5,44	2	8,63
	Fiscalité (sur 9)	68	4,54	1,42	7,23

Les résultats de la session 2025 s'inscrivent dans la lignée des résultats observées sur les trois sessions précédentes.

### c. Economie, finance, management

Cette épreuve écrite d'une durée de 4 heures est affectée d'un coefficient 2.

Elle comprend un QCM, l'étude d'un cas ou de situations pratiques pouvant être complétée par le commentaire d'un ou de plusieurs documents, ainsi que par une ou plusieurs questions.

Elle a été scindée en 3 parties principales : Economie, Finance & Management.

- Moyenne : 9,60/20
- Note la plus basse : 3,88/20
- Note la plus haute : 14,93/20
- Nombre de notes supérieures à 10/20 : 31
- Nombre de notes éliminatoires inférieures à 6/20 : 6

Une grille de correction détaillée et renseignée par chacun des deux correcteurs a pleinement rempli son objet.

	Sur les sessions antérieures					
	#	Moy	-	+	>10	NE
<b>2020</b>	22	9,05	4,38	14,45	9	3
<b>2021</b>	33	9,03	3,63	13,88	14	6
<b>2022</b>	57	13,37	6,75	16,69	49	0
<b>2023</b>	64	8,71	3,31	13,69	17	5
<b>2024</b>	76	13,29	7,56	18	62	0

La moyenne constatée à cette épreuve a considérablement baissé par rapport à celle de la session 2024.

Ce recul provient de des difficultés rencontrées par les candidats sur la partie « Finance » pour laquelle la moyenne a été de 3.44/12.

### d. Epreuve de synthèse

Cette épreuve d'une durée de 3 heures est affectée d'un coefficient 3.

Il s'agit d'une épreuve écrite portant sur l'ensemble des matières du programme, destinée à apprécier les qualités de réflexion et de rédaction des candidats

- Moyenne : 11,63/20
- Note la plus basse : 5/20
- Note la plus haute : 15,17/20
- Nombre de notes supérieures à 10/20 : 57
- Nombre de notes éliminatoires inférieures à 6/20 : 1

	Sur les sessions antérieures					
	#	Moy	-	+	>10	NE
<b>2020</b>	22	9,6	5,5	14	13	3
<b>2021</b>	33	10,11	5,50	14,25	16	2
<b>2022</b>	57	10,89	6,50	15	44	0
<b>2023</b>	64	11,77	5,50	17,63	48	2
<b>2024</b>	76	11,19	7,17	15,25	51	0

La particularité de cette épreuve réside dans le fait que le candidat doit mobiliser l'ensemble des connaissances acquises sur l'ensemble du programme de l'examen sur un sujet d'actualité pour la profession. S'agissant d'une rédaction, l'appréciation des correcteurs porte également sur la construction, la syntaxe, l'orthographe et l'argumentation.

## B. Epreuves orales

### a. Anglais

Cette épreuve orale d'une durée de 30 minutes est précédée de 30 minutes de préparation et affectée d'un coefficient 1.

Il s'agit d'une conversation avec les membres du jury établie à partir de documents fournis en anglais, pouvant servir de support à des questions, commentaires et demandes de traduction.

Ces documents sont des articles tirés de la presse économique et financière.

- Moyenne : 10,79/20
- Note la plus basse : 3/20
- Note la plus haute : 17/20
- Note >= 10 : 40

### b. Entretien

Cette épreuve orale d'une durée de 30 minutes est précédée de 30 minutes de préparation et affectée d'un coefficient 3.

Elle porte sur l'exercice professionnel du commissariat aux comptes et ses obligations déontologiques en prenant appui sur un commentaire de texte préalablement tiré au sort et portant sur les travaux des différentes commissions de la Compagnie nationale (Etudes juridiques, Etudes comptables, Normes professionnelles, Ethique professionnelle).

- Moyenne : 11,01/20
- Note la plus basse : 7/20
- Note la plus haute : 17,17/20
- Note >= 10 : 41

### **3. Epreuve d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes (EAFCAC)**

L'EAFCAC concerne les candidats titulaires d'un diplôme d'auditeur étranger.

L'épreuve d'aptitude se compose d'un écrit et d'un oral qui se déroulent en langue française, et qui portent sur les matières fixées par le garde des sceaux, ministre de la Justice.

La durée de l'épreuve écrite est limitée à trente minutes pour chaque matière (jusqu'à 8 matières en fonction des diplômes détenus).

L'oral consiste en un entretien de trente minutes avec les membres du jury.

17 candidats se sont inscrits à la session 2025.

13 se sont présentés et 9 ont été reçus, soit 69 % des présents.

La synthèse des notes est présentée ci-après :

	<b>Nombre de candidats</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Note la plus basse</b>	<b>Note la plus haute</b>	<b>Nombre de notes &gt;10</b>
<b>1 - Contrôle légal en France</b>	13	11,73/20	8,5/20	14,5/20	9
<b>2 - La mission du CAC</b>	13	6,62/20	3/20	14,75/20	3
<b>3 - Autres missions du CAC</b>	13	8,44/20	5/20	12/20	4
<b>4 - Ethique, déontologie, responsabilité</b>	13	11,19/20	5/20	15,25/20	11
<b>5 - Droit des affaires</b>	13	8,14/20	2,5/20	13,5/20	2
<b>6 - Droit civil et organisation judiciaire</b>	13	7,71/20	3,5/20	11,5/20	3
<b>7 - Autres matières juridiques</b>	13	8,98/20	3,75/20	14,5/20	6
<b>Epreuve orale - Entretien avec le jury</b>	12	12,92/20	8/20	17/20	11